



PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 02/04/2021

L'État en Essonne : le Premier ministre confie au préfet une mission pour renforcer l'action de l'État dans le département

Lors du 5ème comité interministériel de la transformation publique réuni à Mont-de-Marsan le 5 février dernier, le Premier ministre a décidé d'adresser à chaque préfet une feuille de route interministérielle qui déterminera les objectifs et échéances en matière d'action publique et de réformes, ainsi que l'adaptation des moyens humains et financiers nécessaires à leur accélération, dans le contexte propre à chaque département.

Dans ce cadre, le Premier ministre a adressé au préfet de l'Essonne une lettre de mission dans le cadre de l'élaboration de cette feuille de route interministérielle, point de départ d'actions concrètes prises dans les 2 ans afin de renforcer significativement l'action de l'État dans le département et contribuer de façon décisive à l'atteinte des objectifs recensés dans le baromètre des résultats de l'action publique présenté le 13 janvier dernier et qui sera étendu à 40 réformes d'ici juillet 2021.

Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques a remis ce vendredi 2 avril cette lettre au préfet de l'Essonne au nom du Premier ministre. Le préfet lui a présenté les premiers éléments de diagnostic, les orientations de travail, et leur articulation avec les indicateurs du baromètre des résultats de l'action publique.

La lettre énonce les priorités autour desquelles devront être construites ces propositions, pour répondre aux principaux enjeux de la cohésion nationale, sociale et territoriale du territoire : le dimensionnement, l'organisation et les méthodes des services publics, en particulier régaliens, l'accès aux soins, l'accompagnement de la jeunesse, l'attractivité durable du territoire, le développement du logement, et la réduction des effets économiques et sociaux de la crise sanitaire.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un engagement fort de l'État pour le territoire, à la hauteur des enjeux du département et des besoins de ses habitants.

Cet engagement de longue date se manifeste par la mobilisation par l'État de toute la palette de ses instruments d'intervention dans et au profit de ce département qui compte 6 opérations d'intérêt national, 5 opérations « action cœur de ville », 2 programmes partenariaux d'aménagement et 8 projets « petites villes de demain ».

De nombreux efforts ont été réalisés en matière de sécurité : augmentation des effectifs de la police et de la gendarmerie nationale (+85 entre le 1er janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2021), déploiement de la police de sécurité du quotidien et mise en place de deux quartiers de reconquête républicaine à Grigny et à Corbeil-Essonnes.

Le ministre de l'intérieur a également décidé de l'affectation de 11 nouveaux fonctionnaires de police d'ici septembre prochain sur l'agglomération du Val d'Yerres – Val de Seine et a indiqué que cet effort se poursuivrait sur l'année 2022.

Cet engagement se manifeste également par les moyens consacrés à la politique de la ville : 39 quartiers prioritaires, 14 projets au titre du programme national de renouvellement urbain et une opération de rénovation de copropriété d'intérêt national pour Grigny II. Ces moyens ont aussi permis le déploiement du plan « quartiers d'été », cofinancé par le Conseil départemental, donnant l'opportunité à plus de 37 000 jeunes de bénéficier de 1 500 animations sportives, la mise en place des trois cités éducatives d'Évry-Courcouronnes, de Grigny et de Corbeil-Essonnes ainsi que celle de la cité de l'emploi sur le territoire de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres – Val de Seine. Les moyens nouveaux dédiés à la politique de la ville que le Premier ministre a annoncés à l'issue du comité interministériel tenu à Grigny le 29 janvier dernier viendront encore renforcer cette action.

Enfin, France Relance se traduit d'ores et déjà en Essonne par un montant de plus de 350 M€ d'interventions réalisées ou programmées : baisse des impôts de production, rénovation thermique des bâtiments publics et des logements privés, soutien à l'industrie et à l'investissement public des collectivités, développement des mobilités durables, etc.

La préparation de la feuille de route interministérielle permettra d'améliorer encore l'action de l'Etat en Essonne, et de renforcer la cohésion sociale et territoriale du département, au service de tous ses habitants.

Bureau de la Communication Interministérielle Préfecture de l'Essonne

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37
Mél : pref-communication@essonne.gouv.fr

Boulevard de France
91010 Évry-Courcouronnes